

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/RE/DK/C- KENTZOU/SG/CIPM/2024 DU 04 NOVEMBRE 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MBOUYE-NGOUANDJI (12 KM), DANS LA COMMUNE DE KENTZOU DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

## 1.0bjet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KENTZOU, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux **d'entretien de la route Communale MBOUYE –NGOUANDJI (12 KM), DANS LA COMMUNE DE KENTZOU DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

## 2.Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en deux phases:

- **phase 1 : travaux mécanisés,**

*Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement)*

ü le dégagement mécanique ;

ü Assainissement et drainage ;

ü Ouvrage d'art.

– **phase 2 : travaux manuels,**

(Exécutés par **Les populations riveraines**)

ü la pose des barrières de pluie;

ü la pose de panneaux d'indication de chantier.

ü le dégagement mécanique ;

ü Assainissement et drainage ;

ü Ouvrage d'art.

### **3.Cout Prévisionnel**

**Les travaux sont repartis en lot unique présentés comme suit :**

N°	Région	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)
01	Est	<b>L'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MBOUYE - NGOUANDJI</b>	<b>12</b>	<b>Phase 1 (en 2024) : 70 000 000 Phase 2 (en 2025) : 80 000 000</b>	<b>Phase 1 : 04 Phase 2 : 06</b>
<b>TOTAL</b>			<b>12</b>	<b>150 000 000</b>	<b>10</b>

### **4.Allotissement**

Les travaux sont constitués en lot unique.

## **5.Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## **6.Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier – Exercices 2024 ET SUIVANT.**

## **7.Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU, dès publication du présent avis.

## **8.Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de KENTZOU, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale de KENTZOU, d'une somme non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

## **9.Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au service des Affaires Générales de la Mairie de KENTZOU au plus tard **le 29 NOVEMBRE 2024 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RE/DK/C-**

**KENTZOU/SG/CIPM/2024 DU 04 NOVEMBRE 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MBOUYE -NGOUANDJI (12 KM), DANS LA COMMUNE DE KENTZOU DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST**

**(PROGRAMME ANNUEL 2024 ET SUIVANT)**

***" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "***

### **10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois pour la 1ere phase et ( 06 )mois pour la seconde phase** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### **11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant **2%** du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

### **12. Recevabilité des Offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des

Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

### **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KENTZOU à la salle Multifonctionnelle le **29 NOVEMBRE 2024 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

### **14.Critères d'évaluation**

1. Critères éliminatoires :

2. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée et/ou scannée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme.

## 1. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

### **15. Attribution**

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3-** financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU.